

Le 30 novembre 2016

Notre Réf : PC-HP/2016 – AFCRT/ADHERENTS-001

	IMPORTANT - NOTE D'INFORMATION Stratégie de développement de la tête de Réseau des CRT/CDT (Association Française des Centres de Ressources Technologiques AFCRT)	
---	---	---

Cher(e) adhérent(e),

Le bilan global de l'association peut sans nul doute paraître modeste, mais il faut tenir compte de notre mode de fonctionnement pendant 12 ans sans aucun moyen interne dédié ...

Ce régime minimaliste a permis aux **CRT/CDT** de se maintenir dans l'écosystème de l'innovation et du transfert de technologies, notamment après les nouvelles cartographies issues des divers plans, en particulier celui du plan d'investissements d'avenir... Heureusement pour œuvrer dans ce paysage, nos structures ont une image forte de professionnalisme que d'autres nous envient et qui repose sur la réalité de la pertinence des actions menées et des résultats obtenus.

Mais il est clair que l'**AFCRT** ne pouvait pas continuer à préserver la reconnaissance des labels et poursuivre ses missions sans se doter de moyens propres : il n'est plus possible de réaliser durablement des actions en ne comptant que sur le seul investissement des administrateurs bénévoles. En effet, si on observe le panorama des structures technologiques ^[1], toutes les têtes de réseau dignes de ce qualificatif disposent depuis longtemps déjà de moyens salariés avec *a minima* un délégué Général. Nous ne pouvons pas demeurer l'exception sans compromettre l'existence même et la raison d'être de nos labels **CRT/CDT**.

Au 1^{er} janvier 2016, Philippe CANIAUX avait été embauché en CDD pour 1 an à temps partiel (40%). Son action enrichie par l'implication bénévole de dirigeants de **CRT/CDT** a permis de dynamiser notre association et de mesurer la pertinence de se doter de ressources propres.

Ce choix, à travers le bilan des déjà nombreuses actions qui ont été menées et exposées en assemblée générale, à travers les demandes d'accompagnement formulées par quelques-uns d'entre vous dans le cadre des négociations avec les nouvelles régions, à travers les actions de promotion vers les acteurs du privé et du public, à travers la modernisation de notre journée inter régionale, à travers les actions de lobbying, montre que le conseil d'administration a opté pour un bon choix stratégique ; et qu'il reste encore beaucoup de perspectives de développement pour asseoir notre notoriété auprès

^[1] ACTIA, ACTA, ASRC, Réseau SATT, Réseau CARNOT, Réseau CURIE, Réseau CTI, ...

des pouvoirs publics et des nouveaux partenaires de l'innovation (pour preuve, la signature toute récente d'une convention nationale Réseau SATT- Réseau **AFCRT**).

Pourtant, il faut aujourd'hui admettre que nous devons aller plus loin dans la fédération de certaines actions et confirmer notre engagement collectif pour pérenniser notre action de tête de réseau au service de ses membres et des labels qu'ils ont obtenus. Notre assemblée générale du 20 septembre dernier a confirmé et voté cet engagement à l'unanimité.

Ainsi des décisions importantes et nécessaires ont été prises :

- À compter du 1^{er} janvier 2017, Philippe CANIAUX sera embauché en CDI, toujours à temps partiel à 40%. Il aura pour mission de suivre la feuille de route dressée par le Conseil d'Administration de notre association et dont les lignes directrices ont été présentées à l'Assemblée Générale.
- Un soutien financier du MENESR a été obtenu pour un montant de 15 K€, sur la base de notre plan d'action, et même si on peut objecter que la contribution ministérielle reste modeste, elle est aussi un signe fort d'encouragement... et en ces temps de disette publique, c'est tout de même à saluer !
- Une évolution, en deux temps, du montant des cotisations a été discutée puis approuvée en Assemblée Générale. En effet, le fond de roulement de l'association ne permettait pas de conserver ce poste au-delà de l'année 2016 sur un simple autofinancement, sans compromettre l'équilibre financier de l'association. Ainsi, il a été voté une première résolution consistant à doubler le montant de la cotisation pour l'année 2017 versus celle de 2016. En se projetant à l'horizon 2018 – 2019, il faudra passer par un second palier de financement pour nous permettre d'assurer l'autofinancement de notre nouveau fonctionnement : il sera ainsi nécessaire de doubler une nouvelle fois le montant des cotisations.
- Le principe d'un plancher à 350 € en 2017 puis 700 € en 2018-2019 pour les moins de 11 ETP et d'un plafond à 1150 € en 2017 puis 2300 euros en 2018-2019 par an pour les plus de 32 ETP est maintenu et borne l'impact de cette hausse.

Il s'agit là du juste prix que nos adhérents doivent payer pour disposer d'une vraie tête de réseau et d'un label reconnu et soutenu !

Vous l'avez bien compris : l'AFCRT investit pour l'avenir, pour la pérennité de nos labels et de nos structures. Donnons-nous les moyens de nos actions...

Notre programme d'actions 2017 repose sur le trépied FAIRE CONNAITRE ET RECONNAITRE LES LABELS **CRT/CDT** – COMMUNIQUER - DEFENDRE. Les actions s'appuient sur la continuité de celles déjà engagées en 2016 dans une dynamique de progrès autour de 4 grands axes :

- Une Journée Inter-Régionale annuelle très ouverte, conviviale et fédératrice, espace de discussion et d'échanges avec nos partenaires, clients et pouvoirs publics, qui aura lieu au cours du second semestre 2017 à STRASBOURG, Euro métropole française,
- Un présentiel AFCRT et de ses adhérents dans les manifestations, salons, workshop, RV d'affaires,
- Une accélération de notre positionnement et de notre reconnaissance dans le panorama de l'innovation et du transfert de technologie par le développement de nos actions de partenariat,

- Des actions de communication interne et externe et de lobbying utile pour notre visibilité nationale.

En toute transparence, nous proposons les indicateurs de satisfaction des 4 axes décrits ci-dessus :

- **Pour la 7^{ème} JIR :**
 - Au moins 120 participants dont 30 % d'industriels ou de représentants (Fédérations, ...)
 - Création d'un workshop favorisant les échanges CRT/CDT – Entreprises
 - Deux journées avec couplage la veille CA/AGO et le lendemain 7^{ème} JIR
- **Pour le présentiel AFCRT et de ses adhérents :** Tarif Exposant vraiment très attractif, permettant un retour d'investissement quasi-immédiat de la cotisation annuelle, avec évaluation du nombre d'adhérents ayant participé à des séminaires et colloques
- **Pour un développement de nos actions de partenariat :** Co-organisation de 3 rencontres ou ateliers technologiques de nos adhérents avec des partenaires des réseaux du transfert technologique et de l'innovation
- **Communication interne :**
 - 9 bulletins de liaison par an
 - Enrichissement régulier du site Internet avec des success-stories d'adhérents
- **Communication externe :**
 - Amorce de visibilité dans les médias (Communiqués de presse)
 - Lancement d'une présence sur les réseaux sociaux
 - Participation « invitée » aux conventions d'affaires
- **Vie interne de l'AFCRT**
 - Visiter d'adhérents de différentes régions et être invité par les adhérents à des manifestations,

Notre appel à cotisation, qui vous parviendra par mail en début d'année 2017, tiendra ainsi compte de ces évolutions. C'est la raison pour laquelle il était important de vous en informer au préalable. Par avance, nous vous remercions d'envoyer votre règlement dès l'ouverture de la campagne d'adhésion (qui sera mise en ligne sur le site) afin que la trésorerie de l'AFCRT reste saine.

Le conseil d'administration, le délégué général s'engagent pour vous sur un bilan, sur des actions, sur une meilleure visibilité et une plus grande reconnaissance...

Restant à votre entière disposition, bien cordialement à toutes et tous,

Le Président,
Hervé PICHON

Le délégué Général de l'AFCRT,
Philippe CANIAUX

